

Strasbourg, le 17 novembre 2024

À Madame Anne-Marie JEAN
Présidente du conseil d'administration
Madame Claire MERLIN
Directrice générale
Ports de Strasbourg

Objet : Concertation préalable à l'extension du terminal sud multimodal

Madame la Présidente, Madame la Directrice générale,

Suite à votre invitation, nous avons participé à la première réunion de concertation et aux ateliers du 23 octobre, et consulté les documents mis sur le site.

Vous le savez, notre quartier est profondément attaché au Port, à qui il doit d'ailleurs sa naissance et à qui il a longtemps dû les emplois de ses habitants.

Le renforcement de la multimodalité nous semble aussi une très bonne chose, qui devrait conduire globalement à une diminution des flux routiers au profit du fluvial et du rail.

Cependant, comme nous l'avons souligné lors de la première réunion et lors des ateliers, le dossier devrait comprendre une étude fine des flux : la diminution globale du trafic routier ne signifie pas nécessairement une diminution sur des axes déjà bien trop chargés (avenue du Rhin, route du Rhin, avenue du Pont de l'Europe). Même si nous avons bien compris que l'accès au terminal sud doit se faire prioritairement par le sud, nous savons très bien que les rues du Rhin Napoléon, rue du Havre et de la Rochelle risquent d'être priorisées par les chauffeurs, ce qui peut entraîner une augmentation des flux de camions déjà beaucoup trop nombreux tant avenue du Rhin qu'avenue du Pont de l'Europe.

Nous constatons quotidiennement le passage de camions à destination du Port Nord, dans les rues d'habitation du quartier (rue Migneret, route de l'île aux épis, rue Coulaux) où ils sont pourtant interdits.

Même si la question de la voirie dépend de l'EMS, il nous semble essentiel qu'une étude de l'évolution et de la maîtrise des flux routiers soit menée dans le cadre de l'extension du terminal sud.

L'association Réinventons l'Avenue du Rhin nous a transmis copie du courrier qu'ils vous ont adressé et qui, pour partie, va dans le même sens. La forte urbanisation de nos quartiers nécessite d'y diminuer les flux routiers.

Par contre, ce courrier évoque le projet d'accès nord, le considérant comme une éventuelle solution pour l'avenue du Rhin. Nous sommes totalement opposés à cet accès nord : la réalisation d'un « barreau » supplémentaire conduit toujours à un accroissement des flux (il y a de nombreux travaux scientifiques à ce sujet). Plutôt que de diminuer les flux routiers, cela permettrait « un grand contournement Est » qui ne manquerait pas d'accroître les conséquences négatives pour les habitant-e-s du Port du Rhin.

Bien cordialement,

Le Conseil Citoyen